Conseil Municipal du 21 janvier 2016

Intervention de Jacky LAVERDURE au nom du groupe municipal « La Côte-Saint-André pour tous »

Point n° 1 : Désignation des délégués de la commune aux commissions communautaires de Bièvre Isère Communauté

Le Conseil Municipal m'avait délégué en 2014 à la commission Administration générale et Finances de la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Je suis donc surpris que M. le Maire ne me propose pas à nouveau comme délégué de la commune.

Je ne crois pas avoir failli à ma mission dans la mesure où, M. le Maire, je vous ai systématiquement contacté voire même échangé avec vous avant la tenue de chaque commission Administration générale et Finances, et, en cas d'interrogation je vous ai recontacté après la commission et avant le Conseil Communautaire qui traitait des sujets abordés en commission.